



COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 ZSC « Vallée de l'Aveyron »

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 13 mars 2018, à Saint Antonin Noble Val

Etaient présents :

Mme Leslie CAMPOURCY, Ligue pour la protection des oiseaux de l'Aveyron et animatrice du site Natura 2000

M. Jérôme COLLIE, Conseil départemental du Tarn et Garonne

Mme Bertille DANIEL, PETR Pays Midi-Quercy

M. Régis DESCAMPS, Agence française pour la biodiversité du Tarn et Garonne

M. Claude DESPLAS, Conseil départemental du Tarn et Garonne

Mme Julie DUMAS, Communauté de communes du villefranchois

M. Pierre DURAND, Communauté de commune Quercy-Rouergue-gorges de l'Aveyron (CCQRGA)

M. Georges ESPINOZA, maire de Cazals

M. Damien FAGES, Fédération de pêche du Tarn et Garonne

M. Léo FONTES, Syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont

Mme Chloé FOURNEL, Syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont (SMBV2A)

M. Arnaud FOURQUIER, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Mme Sylviane FURMANIK, DDT du Tarn

M. Jérôme GAYRARD, Office national de la chasse et de la faune sauvage du Tarn et Garonne

Mme Martine GUILMET, Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

Mme Heloise GONZALO, Chambre d'agriculture de l'Aveyron

M. Gilles LEBLANC, DDT du Tarn et Garonne

M. Rodolphe LIOZON, directeur de la Ligue pour la protection des oiseaux de l'Aveyron

M. Charles MALMON, Maire de Montastruc

M. Francis MAURIES, Office national de la chasse et de la faune sauvage du Tarn

M. Frédéric NERI, Conservatoire des espaces naturels de Midi-Pyrénées

M. Laurent PELOZUELO, Président de l'Office insectes environnement (OPIE) et université Paul Sabatier

Mme Céline PERTUZ, Centre Régional de la Propriété Forestière du Tarn et Garonne

Mme Emilie PLASSARD, Pole pleine nature Gorges de l'Aveyron, PETR Midi-Quercy

Mme Bénédicte PROUFF, Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique du Tarn

M. Jean-Luc SOULIE, Agence française pour la biodiversité du Tarn

Mme Georgette TILLON, adjointe à la mairie de Montricoux

Etaient excusés :

Office national des forêts

Arbres, haies et paysages de l'Aveyron

Mme Nathalie Lamande – DREAL Occitanie

CPIE des Pays Tarnais

M. Jean-Claude BERTELLI – Conseiller départemental du canton Quercy-Aveyron

M. Léopold VIGUIE et Mme Monique FERRERO - Conseillers départementaux du canton Quercy-Rouergue

M. José GONZALES – Conseiller départemental du canton de Montauban 2

Fédération des chasseurs du Tarn et Garonne

Agence de l'eau Adour Garonne

Mme Nathalie CHARPIAT – DDT Aveyron

M. Armand CECCARELLI – maire de Saint Martin Laguépie

Mme RIOLS et M. Mathieu ALBUGUES – conseil départemental Tarn et Garonne
Mme Sabine MARTIN – France nature Tarn et Garonne
Mme Graziella PIERINI – Conseillère départementale du canton Enne et Alzou
Mme Brigitte BAREGES – maire de Montauban
Office national de la chasse et de la faune sauvage 12
M. Jean-François ANGLES – Comité départemental olympique et sportif 12
M. Frédéric PUECH – conseil départemental 81
Mme Stéphanie BAYOL et M. Eric CANTOURNET – Conseillers départementaux du canton de Villefranche de Rouergue
M. Christophe MAUREL - LPO Tarn
Mme Marion BOUTIN - Rural Concept

Mme Furmanik ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et remercie la mairie de Saint Antonin Noble Val d'accueillir le Comité de pilotage (COPIL).

I - Rappel du site Natura 2000, de son patrimoine naturel et de ses enjeux

Le site « Vallée de l'Aveyron » fait partie du site « 5 vallées » comprenant les sous territoires du Tarn aval, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agoût et du Gijou. Le sous territoire « vallée de l'Aveyron » est réparti sur 3 départements : Tarn et Garonne (20 communes), Aveyron (15 communes) et Tarn (5 communes). Il s'étend sur 182 km de linéaire de rivière et se limite au lit mineur. Aucun affluent n'est pris en compte dans le périmètre. Il débute sur la commune de Belcastel en Aveyron et se termine à la confluence avec la rivière Tarn sur la commune de Lafrançaise.

21 habitats naturels ont été répertoriés dont 7 d'intérêt communautaire.

21 espèces de faune d'intérêt communautaire ont été répertoriées dont 6 à fort enjeu de conservation. On y trouve des odonates (Gomphe de Graslin, Cordulie splendide, Cordulie à corps fin), des chauves-souris (22 espèces recensées dont Grand Rhinolophe, Grand Murin/Petit Murin et le Minioptère de Schreibers), la Loutre d'Europe, des insectes (Lucane cerf-volant, Grand capricorne), poissons (Chabot, Lamproie de Planer, Toxostome, Bouvière).

II - Présentation des actions réalisées entre juin 2016 et mars 2018

➤ Animation des actions non contractuelles

- Adapter la production d'hydroélectricité avec les usages de la rivière : Mme Campourcy effectue une veille sur les aménagements réalisés sur les ouvrages dans le cadre de la restauration écologique. Elle indique qu'il n'est pas évident de suivre les projets lorsqu'il n'y a pas de structure sur laquelle les propriétaires ou la collectivité-proprétaire s'appuient (comme un syndicat). Sur la partie Amont, le SMBV2A appuie les propriétaires de 8 ouvrages tandis que la CCQRGA va appuyer trois collectivités de son territoire. L'ensemble des autres ouvrages sont généralement portés par les propriétaires eux-mêmes.

L'animatrice s'est rapprochée donc du SMBV2A pour connaître l'avancement de certains projets sur la partie aveyronnaise et la DDT du Tarn et Garonne pour l'aval du site. Cette dernière nous a indiqué qu'elle n'avait pas le temps disponible pour nous transmettre une synthèse sur tous les ouvrages et nous a proposé de nous tourner vers la DREAL Occitanie. La DREAL Occitanie quant à elle est en train d'élaborer un outil qui aura pour rôle de recueillir l'ensemble des informations sur cette thématique et de réaliser des synthèses mais celui-ci n'est pas suffisamment abouti et renseigné pour l'instant.

M. Espinoza explique que la commune est propriétaire d'un ouvrage mais que la restauration de l'ouvrage est un sujet sensible pour les habitants, les coûts sont notamment très importants. La CCQRGA sera invitée au Conseil municipal pour pouvoir apporter ses conseils.

- Assistance à l'application du régime des évaluations des incidences : Mme Dumas indique qu'il y a un nouveau projet hydroélectrique sur la commune de Najac et qu'il serait bien que le porteur de projets ait l'information en amont

➤ Amélioration des connaissances et suivi scientifique

- Faire un état des lieux des zones favorables à l'établissement de contrats Natura 2000 : Mme Campourcy précise que ce travail a été réalisé en collaboration avec le SMBV2A.

- Amélioration des connaissances du Toxostome et de la Vandoise : M. Fages indique que pour cette étude ils ont recueilli les données de l'AFB, du CNRS et des Fédération de pêche de ces 5 dernières années. L'étude a consisté à un sondage par pêche électrique et n'est pas un inventaire exhaustif. Le Toxostome est présent sur l'ensemble du linéaire étudié tandis que la Vandoise descend un peu moins bas sur la rivière. Mme Campourcy demande si des actions de gestion spécifiques seraient à mener sur ces espèces. M. Fages explique que ces deux espèces ne sont pas très compétitives et sont relativement rares. Elles sont impactées par les grandes problématiques de nos cours d'eau, et hormis restaurer la continuité écologique, la non intervention sur les cours d'eau est la meilleure intervention. Mme Guilmet demande de quelle espèce de Vandoise il s'agit. M. Fages indique qu'il s'agit de la Vandoise commune. Mme Prouff demande pourquoi l'inventaire a été réalisé sur la Vandoise tandis que celle-ci ne figure pas à la liste des espèces du site Natura 2000. Mme Campourcy indique que la Vandoise est une espèce protégée, qui possède les mêmes préférences en terme d'habitats que le Toxostome et dont la méthode de détection est similaire (pêche électrique). L'inventaire concernant le Toxostome a donc permis d'acquérir des connaissances supplémentaires sur la Vandoise. M. Pelozuelo demande quels stades de la population de Vandoise ont été observés. M. Fages répond que ce sont majoritairement des adultes.

- Amélioration des connaissances des odonates : Mme Campourcy indique que l'inventaire a été réalisé par l'OPIE Midi-Pyrénées, la LPO Tarn et la LPO Aveyron. Elle laisse la parole à M. Pelozuelo qui présente l'étude réalisée. Après avoir fait un rappel sur les odonates, leur cycle biologique et présenté les 3 espèces à enjeux sur le site, il présente les résultats obtenus en 2018. Il précise que pour que ces espèces soient présentes il faut nécessairement une diversité en habitats. Les menaces qui pèsent sur elles sont les atteintes à la ripisylve (zones complètement déboisées en raison d'un attrait par les particuliers pour profiter d'une vue par exemple, des aménagements de types pontons privés, des coupes d'arbres par les agriculteurs), des atteintes à la qualité du substrat (les granulats liés à une activité anthropique entraînent un colmatage), la présence des barrages et seuils. Les préconisations qui peuvent être faites sont la restauration de la ripisylve avec la diffusion d'une information auprès des riverains, de la profession agricole, le maintien et la restauration de la trame verte, de réaliser des suivi pré et post-travaux pour quantifier si les travaux ont eu un impact négatif sur la population d'odonates. M. Fages indique que la FDP 82 réalise des travaux sur des bras morts et demande comment les odonates peuvent être favorisés lors de tels travaux. M. Pelozuelo explique que pour la Cordulie à corps fin, les aulnes sont à préserver par exemple (pour leur chevelu racinaire), qu'un re-ensauvagement est à privilégier et que les embâcles sont intéressants pour les odonates mais aussi pour les poissons. M. Fages indique que des aulnes sont plantés systématiquement. Mme Guilmet demande quels sont les habitats qui ont été prospectés dans cette étude. M. Pelozuelo explique que tous les habitats préférentiels de ces 3 espèces ont été inventoriés.

➤ Information, communication, sensibilisation

Mme Campourcy présente les différentes actions qui ont été menées : articles de presse, réalisation d'un site Internet commun au site « 5 vallée » visible au lien suivant <http://5vallees.n2000.fr/>, réalisation d'un poster dont des exemplaires sont disponibles sur simple demande, opération de nettoyage avec le SMBV2A, le lycée Monteils et l'AGAAC (base de loisirs située à Najac), plusieurs sorties découvertes sur le site.

M. Espinoza indique qu'il y a chaque année des opérations de nettoyage entre Saint Antonin Noble Val et Cazals avec Acti Eaux Vives. Il souhaiterait qu'il y ait plus de ce type d'actions et indique qu'il serait intéressant de pouvoir apporter une information supplémentaire sur Natura 2000. Mme Campourcy remercie pour cette intervention et indique qu'une action est prévue en 2018 avec Acti Eaux vives.

➤ Autres actions réalisées

Pas de remarques particulières.

III - Programme prévisionnel avril 2018 – mars 2019

➤ Amélioration des connaissances

- Inventaire du Chabot : Mme Guilmet explique que l'inventaire va se dérouler sur deux années consécutives. La méthode employée va consister en des pêches électriques sur les habitats préférentiels de l'espèce. Pour cela, l'animatrice devra lui fournir la cartographie des faciès qui a été réalisée lors de l'élaboration du Document d'objectifs. Pour avoir une bonne représentation de la population présente, plusieurs passages seront réalisés. Les inventaires se dérouleront idéalement à la fin de l'été.

- Suivi des odonates : le suivi s'appuiera sur le protocole élaboré par le CEN Midi-Pyrénées et l'OPIE. Il permettra d'avoir une estimation de la variabilité interannuelle des populations.

- stage de 3 mois sur l'état des lieux des zones favorables à l'établissement de contrats Natura 2000 : Mme Campourcy précise que le stage va se dérouler d'avril à fin juin, entre Laguëpie et Lafrançaise. Par mesure de sécurité, comme le stagiaire évoluera seul sur le terrain, il restera uniquement sur les berges. M. Durand indique que la CCQRGA est intéressé par ce travail et qu'il pourra ponctuellement accompagner le stagiaire dans le secteur de gorges de son territoire en utilisant un canoë. Mme Campourcy remercie M. Durand pour cette proposition et indique qu'il est prévu que l'animatrice et le stagiaire viennent rencontrer la CCQRGA en amont du travail qui va être réalisé sur son territoire, car certaines données récoltées pourront peut-être leur être utiles.

- Opérations de nettoyage en rivière : Mme Campourcy précise qu'une journée d'opération de nettoyage de la rivière et de sensibilisation à l'environnement est en cours de réflexion avec Acti eaux vives . Des contacts ont également été pris avec la CCQRGA pour ce projet. M. Durand ajoute qu'il serait intéressant d'associer le collège de Saint Antonin Noble Val.

➤ Questions diverses

M. Espinoza demande ce qu'il en est des populations d'Ecrevisse à pattes blanches. M. Pelozuelo indique que la population de l'espèce est en régression au niveau national. Mme Guilmet ajoute que cette espèce est cantonnée sur des petits milieux, d'environ 2m de large. M. Soulié précise que l'espèce est présente en tête de bassin dans un contexte forestier. Cette une espèce exigeante au niveau de la qualité de l'eau mais qui est fortement menacée par la présence de l'Ecrevisse signal.

M. Espinoza demande si l'augmentation de Vairon et de Goujon témoigne d'une bonne qualité de l'eau. Mme Guilmet explique que ces espèces fonctionnent par cycle et qu'elles sont peu exigeantes en terme de qualité de l'eau.

M. Néri explique qu'il existe des données historiques de la Grande mulette (*Margaritifera auricularia*) sur le cours d'eau, dans la partie aval du Tarn et Garonne et demande si celles-ci ont été prises en compte dans la liste des espèces présentes et si des actions d'amélioration des connaissances pourraient être menées. Mme Campourcy précise qu'une actualisation du Formulaire standard de données du site a été réalisée en 2017 et que le CEN Midi-Pyrénées a notamment été sollicité pour les données des insectes et d'autres groupes d'espèces particuliers. Cependant, à l'heure de la réunion, elle ne sait pas si les données du mollusque ont été prises en compte. Après la réunion, le CEN Midi-Pyrénées lui a confirmé que les données de l'espèce avaient bien été prises en compte dans l'actualisation.

M. Collié demande où en est la démarche vis-à-vis de la signature potentielle de contrat Natura 2000 sur le site. Mme Campourcy explique que l'état des lieux réalisé sur deux ans par des stagiaires (2018 étant la deuxième année) va permettre d'identifier les secteurs à enjeux.

Dans un deuxième temps les bénéficiaires potentiels (propriétaires des parcelles) seront contactés pour leur présenter la possibilité de signature d'un contrat Natura 2000 et poursuivre la démarche avec les propriétaires intéressés. Cette phase ne sera pas réalisée avant 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme FURMANIK remercie les participants et clôt la séance.